



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

Lille, le 25 octobre 2022



La santé au travail, un bien commun à renforcer en région

La santé au travail est un bien précieux pour chacun des travailleurs des Hauts-de-France. Pouvoir travailler en bonne santé est un atout pour sa vie personnelle et pour des entreprises qui assurent la production de biens et de services sur notre territoire.

Malgré des efforts continus, il reste encore beaucoup à faire. En 2019, notre région déplore encore 2815 accidents graves dont 58 décès, plus fréquents que sur le reste du territoire national.

Depuis 2020, la **crise sanitaire nous a mis à l'épreuve.** Elle a révélé combien la santé est une condition nécessaire à la bonne marche de l'économie.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le 4^e Plan régional de santé au travail (PRST) pour la période 2021-2025. Fruit d'un travail de collaboration avec les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs de la santé au travail, il s'inscrit dans la continuité des plans précédents, en **priviliégiant la prévention par rapport à la réparation.**

25 octobre : lancement du plan régional santé au travail à Roubaix



La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Hauts-de-France a organisé le lancement du **plan régional santé au travail (PRST) 2021-2025** dans les Hauts-de-France le **mardi 25 octobre 2022 aux Archives nationales du Monde du Travail à Roubaix** autour de trois tables rondes aux thèmes prévus par le PRST : « le risque routier professionnel : sortir de l'angle mort », « intégrer le travail en sécurité » et « être malade et rester au travail ».

Les partenaires sociaux étaient présents ainsi que les préventeurs de la région qui tous ensemble ont contribué à sa conception et qui vont travailler à sa réalisation.

L'événement a été animé de façon interactive avec la salle, par un journaliste d'une chaîne de web TV locale et a été filmé : des **capsules seront prochainement montées et diffusées via les réseaux sociaux du PRST** ainsi que la future plateforme internet dédiée, pour **s'adresser directement aux entreprises : dirigeants, encadrants et salariés.**

Comprendre : un contexte socio-économique régional spécifique

Les Hauts-de-France est une région à forte densité de population. Elle compte **plus de 6 millions d'habitants** dont le taux d'activité des 15-64 ans est de 71,4 %. Avec un **taux de chômage à 8,7 %**, la région présente au **1^{er} trimestre 2022 un des taux d'emploi les plus bas du territoire national métropolitain**. **L'espérance de vie à la naissance est aussi la plus faible** : les hommes présentent un déficit de 2,6 années de vie et les femmes 2 années de vie.

Chiffres clefs 2019

60 000 accidents du travail

58 accidents ayant eu pour conséquence un décès

5 100 maladies professionnelles

5,7 millions de journées de travail perdues

352 M€ consacrés à l'indemnisation des accidents du travail

284 M€ consacrés à l'indemnisation des maladies professionnelles

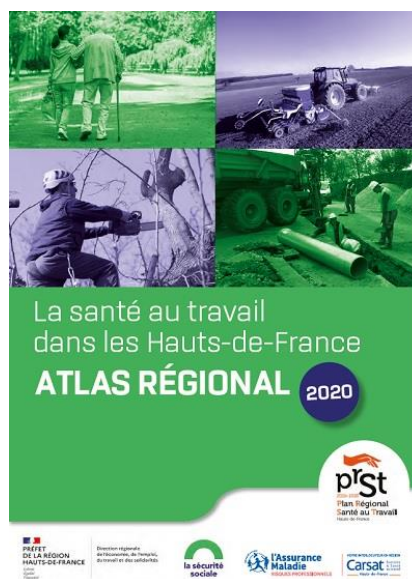
Une forte sinistralité marquée par des différences selon les activités et les zones d'emploi

La sinistralité est caractérisée par les accidents du travail (événement soudain créant un dommage corporel ou psychologique) et par les maladies professionnelles (dégradation de la santé consécutive d'une exposition plus ou moins prolongée à un risque).

En région Hauts-de-France, si l'indice de fréquence des accidents du travail a tendance à évoluer à la baisse, il reste significativement plus élevé que l'indice moyen national. En 2019, un indice de 38,9 en région pour un indice de 33,5 au national.

Pour en savoir, lisez [le PRST, pages 20 à 23](#)

L'Atlas régional de la santé au travail, un solide outil d'information



Piloté par la Carsat et la Dreets Hauts-de-France et fruit d'un large travail collectif (MSA, OR2S, Santé Publique France, Services de santé au Travail, Université de Lille, ISTNF), **l'Atlas de la santé au travail analyse et cartographie les risques professionnels dans la région**. En développant la compréhension des mécanismes à l'œuvre, il **vise à soutenir l'élaboration de stratégies de prévention ou d'évaluation des risques professionnels, notamment dans le cadre du Plan régional de santé au travail.**

[Pour en savoir plus](#)

Un plan régional issu du plan (national) de santé au travail (PST)

La publication du **plan (national) santé au travail (PST) 2021-2025**, fin 2021, marque une étape importante pour la politique santé au travail, fruit d'une concertation nourrie entre les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et l'ensemble des acteurs institutionnels de prévention. Ce plan est, en 2022, décliné et adapté dans chaque région, dont les Hauts-de-France.



Pour en savoir plus, lisez [le PRST, pages 9 à 14](#)

Un plan régional nourri des enseignements du plan 2016-2020



Le Plan régional
santé au travail
Hauts-de-France



2016
2020



BILAN

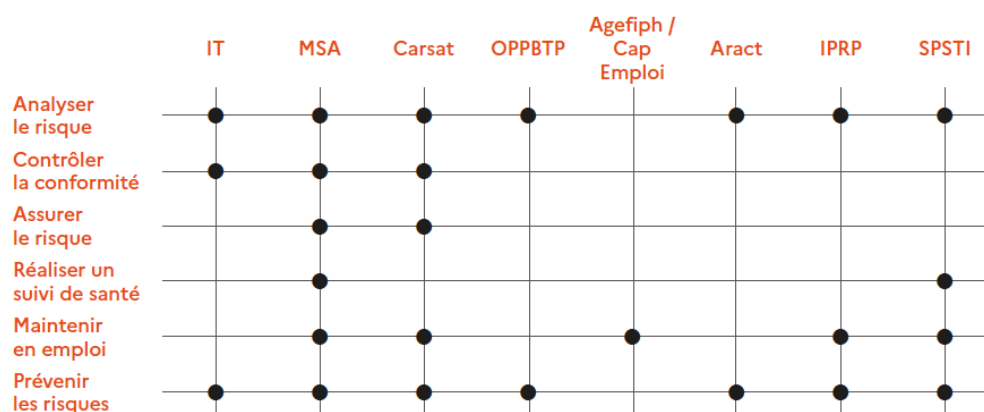
Le bilan du plan régional santé au travail 2016-2020 est un jalon important car il a permis d'identifier des acquis pour chacun des sujets phares de cette période, constituant ainsi une **étape clé dans le déploiement, pour intensifier, réorienter, préciser des actions**. Le bilan a aussi livré des **enseignements méthodologiques pour une meilleure efficacité du dispositif collectif que sont les plans régionaux** : un ancrage terrain plus fort, une meilleure visibilité et valorisation des travaux, le maintien d'une dynamique positive interinstitutionnelle de travail.

[Pour en savoir plus](#)

Archives : [le plan régional santé au travail 2016-2020](#)

Les acteurs territoriaux du plan régional de santé au travail

Services de prévention et de santé au travail, DREETS, ARS, DREAL, CARSAT, MSA, OPPBTP, ARACT, IPRP, PRITH, organisations patronales et de salariés... autant d'acteurs territoriaux qui composent cette dynamique collective.



Les principales missions des acteurs externes de prévention : une action sur plusieurs registres qui appelle une coordination et une inscription dans la politique de l'entreprise.

Pour mieux les connaître, lisez [le PRST, pages 109 à 124](#)

Une architecture régionale pour agir collectivement et concrètement

5 axes stratégiques, 10 objectifs, 29 actions.

Axe stratégique 1

Renforcer la prévention primaire au travail et la culture de prévention

Objectif 1 : Favoriser la culture de prévention, accompagner l'évaluation des risques professionnels et les démarches de prévention

Programmation Hauts-de-France

⇒ 4 actions

Objectif 2 : Accorder une priorité aux principaux risques professionnels

⇒ 8 actions

Objectif 3 : Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail, en particulier sur le plan organisationnel

⇒ 1 action

Axe stratégique 2

Structurer, développer la prévention de la désinsertion professionnelle, la prévention de l'usure, le maintien dans l'emploi et accompagner les salariés et les entreprises concernées

Objectif 4 : Prévenir la désinsertion et l'usure professionnelle en accompagnant les salariés et les entreprises concernés pour faciliter le maintien en emploi

⇒ 5 actions

Axe stratégique 3

Adapter la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain

Objectif 5 : Encourager le développement d'une approche partagée de la santé (santé publique santé au travail, santé-environnement)

⇒ 1 action

Objectif 6 : Anticiper les crises pour mieux les gérer et limiter leurs effets dans la durée

⇒ 1 action

Objectif 7 : Développer la recherche à améliorer les connaissances notamment sur les risques émergents

⇒ 1 action

Axe stratégique 4

Consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail

Objectif 8 : Renforcer le paritarisme et le dialogue social au bénéfice de la prévention et de la santé au travail

⇒ 2 actions

Objectif 9 : Renforcer l'accompagnement des entreprises par la mobilisation des branches professionnelles et la coordination des acteurs de prévention

⇒ 1 action

Objectif 10 : Structurer et partager les données de santé au travail grâce aux outils numériques

Axe stratégique transversal

Lutter contre les accidents du travail graves et mortels

AT graves et mortels : Renforcer la prévention des accidents du travail graves et mortel par des actions concertées à la hauteur de cet enjeu

⇒ 2 actions

Chantier canal Seine Nord-Europe : Agir de manière coordonnée pour la santé et la sécurité, y compris des publics intérimaires

⇒ 2 actions

Communication : Une communication au service de la prévention

⇒ 1 action

Pour en savoir plus, lisez les [fiches descriptives du PRST et les portraits d'acteurs, pages 26 à 106](#)

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter les sites suivants :

Internet: <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Plan-regional-sante-au-travail-PRST-2021-2025-en-Hauts-de-France>

Facebook: <https://www.facebook.com/SanteTravailHDF>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/SanteTravailHDF>

La presse en parle... La revue "Entreprise & Santé" Hauts-de-France n° 60 (4ème trimestre 2022) consacre son dossier au plan régional santé au travail (PRST) 2021-2025 en Hauts-de-France avec comme titre "Plan Régional de Santé au Travail : il est arrivé !".

<https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/La-presse-en-parle-Le-plan-regional-sante-au-travail-PRST-2021-2025-en-Hauts-de>

Contact : Jérôme Creutz, responsable communication de la DREETS Hauts-de-France : jerome.creutz@dreets.gouv.fr

